

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Code du produit : 887083

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Nettoyant.

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline

Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht

Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec

le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de

. FDS SDS@valvoline.com

Société :

Téléphone :

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1 251 51 51(international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 2 H223: Aérosol inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute

autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination:

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)	
ISOPROPANOL	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25- xxxx	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 15 - < 20	
AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH))	1336-21-6 215-647-6 007-001-01-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 >= 5 % Estimation de la toxicité aiguë par voie orale: 350 mg/kg	>= 0,25 - < 0,5	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :				
BUTANE NORMAL	106-97-8 203-448-7 649-196-00-5 01-2119474691-32- xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 2,5 - < 5	



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

PROPANE	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21- xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 2,5 - < 5
ISOBUTANE	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0 01-2119485395-27- xxxx	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 2,5 - < 5
1-METHOXY-2-PROPANOL	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3 01-2119457435-35- xxxx	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Risques Provoque une sévère irritation des veux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou

gercures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction

appropriés

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la Information supplémentaire

reieter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viaueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

> Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Contenir le déversement, absorber avec des matières

> absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale /

nationale (voir section 13).

Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des obiets chauffés au rouge. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel

électriques doivent être conformes aux normes techniques de

sécurité.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
ISOPROPANOL	67-63-0	VME	200 ppm 500 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and			



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

	Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été					
	respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.					
		VLE	400 ppm	CH SUVA		
			1.000 mg/m3			
	Health, Insti	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.				
BUTANE	106-97-8	VME	800 ppm	CH SUVA		
NORMAL			1.900 mg/m3			
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m3	CH SUVA		
PROPANE	74-98-6	VME	1.000 ppm 1.800 mg/m3	CH SUVA		
	Information Health	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and				
		VLE	4.000 ppm 7.200 mg/m3	CH SUVA		
	Information Health	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and				
ISOBUTANE	75-28-5	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	CH SUVA		
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m3	CH SUVA		
1-METHOXY-2- PROPANOL	107-98-2	VLE	200 ppm 720 mg/m3	CH SUVA		
	Information de lésions d		Si la VME a été respectée, il	l n'y a pas à craindre		
		VME	100 ppm 360 mg/m3	CH SUVA		
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.					
		TWA	100 ppm 375 mg/m3	2000/39/EC		
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif					
		STEL	150 ppm 568 mg/m3	2000/39/EC		
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif					

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
ISOPROPANOL	67-63-0	Acétone: 25 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de	CH BAT



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

			travail	
		Acétone: 0.4 mmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 25 mg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 0.4 mmol/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
1-METHOXY-2- PROPANOL	107-98-2	1- Méthoxypropanol- 2: 20 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		1- Méthoxypropanol- 2: 221.9 µmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : aérosol

Couleur : incolore

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Non applicable

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

12 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

2 % (v)

Point d'éclair : Non applicable

Température d'inflammation : 425 °C

Température de

décomposition

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Pression de vapeur

43 hPa (20 °C)

Densité relative

Donnée non disponible

Densité

0,89 gcm3 (20 °C)

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation

n'est pas auto-inflammable

Taux d'évaporation

: Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses :

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides

Aldéhydes alcalis aluminium Amines

Oxyde d'éthylène



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

halogènes isocyanates

sels de bases fortes

bases fortes Oxydants forts

Ne pas utiliser d'équipement en aluminium à des

températures au dessus de 49 °C.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

ISOPROPANOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,84 g/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 16000 ppm

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Lapin): 12.800 mg/kg

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH)):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 350 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 350 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

BUTANE NORMAL:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 50000 ppm

Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: gaz

PROPANE:



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.237 mg/l

Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: gaz

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

ISOBUTANE:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris, mâle): 520400 ppm

Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: gaz

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.016 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 10000 ppm

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Lapin): 13.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

sensibles.

Composants:

ISOPROPANOL:

Résultat : Légère irritation passagère

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH)):

Résultat : Corrosif pour la peau

ISOBUTANE:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Résultat : Pas d'irritation de la peau

1-METHOXY-2-PROPANOL:



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

ISOPROPANOL:

Résultat : Irritant pour les yeux.

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH)):

Résultat : Corrosif

ISOBUTANE:

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Résultat : Pas d'irritation des yeux

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

BUTANE NORMAL:



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

PROPANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

ISOBUTANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Lymphocytes humains

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo

Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du

vinaigre")

Résultat: négatif

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

Type de Test: Test du micronucleus in vivo

Espèce: Rat

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

ISOPROPANOL:

Evaluation : Peut provoguer somnolence ou vertiges.

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH)):

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie

3 avec irritation des voies respiratoires.

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

ISOPROPANOL:

Remarques : Système nerveux central



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

ISOPROPANOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 5.770 -

7.450 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Type de Test: Essai en statique

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH4)(OH)):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique

pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le : Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2;



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

milieu aquatique Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long

BUTANE NORMAL:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

QSAR

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Prévu > 10 - <

100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Remarques: QSAR

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Remarques: QSAR

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique

pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

PROPANE:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

ISOBUTANE:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

1.000 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 7 jr

Type de Test: Essai en statique

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

BUTANE NORMAL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

1-METHOXY-2-PROPANOL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301E

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

ISOPROPANOL:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,05

BUTANE NORMAL:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,89



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

octanol/eau

PROPANE:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,36

ISOBUTANE:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,76

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1950
ADR : UN 1950
RID : UN 1950
IMDG : UN 1950
IATA : UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS
ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AEROSOLS

IATA : Aerosols, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.1
IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F Étiquettes : 2.1

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F Étiquettes : 2.1 Code de restriction en : (D)



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

tunnels

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F Numéro d'identification du : 23

danger

Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : 2.1 EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de : 203

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d'emballage (LQ) : Y203

Groupe d'emballage : Non réglementé Étiquettes : Flammable Gas

IATA_P (Passager)

Instructions de : 203

conditionnement (avion de

liane'

Instruction d'emballage (LQ) : Y203

Groupe d'emballage : Non réglementé Étiquettes : Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour : non

l'environnement

ADR

Dangereux pour : non

l'environnement

RID

Dangereux pour : non

l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

Conformément au règlement : 5 % ou plus mais moins de 15 %: Hydrocarbures aliphatiques

relatif aux détergents CE

648/2004

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible Inventaires



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H280

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la

chaleur.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Gas : Gaz inflammables
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Press. Gas : Gaz sous pression
Skin Corr. : Corrosion cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à

l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

d'exposition professionnelle de ca

CH BAT : Switzerland. Liste des VBT

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR -Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé: GLP - Bonnes pratiques de laboratoire: IARC - Centre international de recherche sur le cancer: IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale: ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale: IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL -Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT -Persistant, bio-accumulable et toxique: PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante: TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan: TECI -Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes: 000000274855

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Aerosol 2 H223, H229 Eye Irrit. 2 H319 Méthode de calcul Méthode de calcul



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ COCKPITSPRAY FOAM

Version: 2.0 Date de révision: 01.03.2023 Date d'impression: 16/11/2023

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR